

SOMMAIRE

1	Introduction	2
2	Méthode	3
3	Les acteurs de l'observation	5
4	Pourquoi mettre en place des observatoires ?	8
5	La gestion des données par les acteurs locaux	14
6	Des acteurs locaux en interactions	18
7	Les attentes et les besoins	19
8	Conclusion	20
9	Les Personnes interrogées	21
10	Liste des dispositifs de suivi	22

Enquête

Marine Bedu

Rédaction

Marine Bedu

Ronan Lucas

Cette étude a été financée par la Dreal Bretagne, le conseil régional de Bretagne et les fonds Feder.

Elle est éditée par le GIP Bretagne environnement | 6-A rue du Bignon 35000 Rennes |

TÉL : 02 99 35 45 80 | contact@bretagne-environnement.org

Ce document est téléchargeable sur <http://etudes.bretagne-environnement.org>

1 INTRODUCTION

Désireux d'améliorer la visibilité des initiatives territoriales d'observations environnementales mais aussi de faciliter le partage des connaissances entre les acteurs concernés, les territoires et le public, la Dreal Bretagne et le conseil régional de Bretagne ont confié au GIP Bretagne environnement la mission d'inventorier et de caractériser les observatoires locaux en environnement afin de mieux comprendre leur fonctionnement.

Le terme « observatoire », qui prête à de nombreuses interprétations, regroupe ici tout dispositif local d'observation reconduit périodiquement et aboutissant à une diffusion régulière de résultats.

Avec 125 dispositifs locaux de suivi identifiés, dont 59 ont fait l'objet d'une enquête téléphonique et 50 d'une étude bibliographique, ce rapport ne prétend pas à l'exhaustivité car l'échelon communal ne fait pas partie du périmètre d'étude, mais il s'en

approche et permet une description représentative du fonctionnement de ces observatoires.

Menée entre octobre et décembre 2013, l'enquête apporte un éclairage sur les dynamiques locales d'observation par thématique, les types d'observatoires, leurs fonctions, les moteurs de mise en place, les moyens matériels et immatériels à disposition, les interactions entre observatoires, etc.

La méthodologie utilisée s'inspire de l'enquête nationale réalisée en 2011 à la demande de la Datar par Emmanuel Roux et Grégoire Feyt de l'université Joseph Fourier (Grenoble 1).

Ce travail a été réalisé dans le cadre des rencontres 2014 du réseau Bretagne environnement intitulées « Le partage de la connaissance environnementale sur les territoires bretons », qui se sont tenues le 21 janvier 2014 à Vannes (56).

2 METHODE

2.1 PERIMETRE DE L'ETUDE

L'objet de l'enquête est l'**observatoire local**. Nous regroupons sous le terme « observatoire » tout dispositif porté par un groupe d'acteurs qui :

- ✓ a une activité de collecte et de traitement de données sur un sujet défini ;
- ✓ reproduit de manière régulière le suivi de ce sujet ;
- ✓ produit et diffuse régulièrement des résultats de son suivi.

Un observatoire peut donc regrouper un ensemble très hétérogène de structures ou de programmes qui respectent les critères énoncés ci-dessus. Les démarches ponctuelles ne sont pas retenues.

Cette étude se restreint aux **dispositifs locaux**, relevant de l'échelle régionale ou infra régionale à l'exception des échelles communales et intercommunales (qui aurait

nécessité un temps d'étude beaucoup plus long). Les acteurs qui produisent de la connaissance locale mais dans le cadre d'une mission nationale (Ex. Ifremer, BRGM, Météo France, Onema, etc.) ne relèvent pas du périmètre étudié.

Les observatoires locaux enquêtés réalisent donc des démarches périodiques d'observation sur l'environnement allant de l'échelle régionale à l'échelle des grands territoires (parcs ou bassin versant par exemple).

Les **thématiques environnementales** prises en compte sont : air, aménagement du territoire, climat, déchets, eau, énergie, mer et littoral, patrimoine naturel, paysages, risques et santé, sols, sous-sols et transports. Les thématiques relatives au logement n'ont par contre pas été incluses dans cette étude.

2.2 REALISATION DE L'ENQUETE

La première étape de l'enquête a été l'identification des dispositifs de suivi locaux, et des acteurs associés à interroger, dans le domaine de l'environnement.

La veille a permis d'établir une liste de **125 dispositifs**. Les acteurs ont été contactés par courriel pour la réalisation de l'enquête. **59 de ces demandes ont abouti à une enquête téléphonique. 50 acteurs, non disponibles sur la période de l'enquête, ont fait l'objet d'une enquête bibliographique** (publications de ces observatoires, site internet, rapport d'activités,...) afin d'avoir une meilleure représentativité des résultats.

Cependant, ces compléments n'ont pas permis de répondre à tous les sujets de l'enquête (exemple : les moyens humains, les attentes pour faire évoluer l'observatoire,...). Seize dispositifs n'ont pas été enquêtés faute de disponibilité et de documentation.

L'enquête téléphonique a duré environ 30 minutes et s'est déroulée entre le 15 octobre et le 15 décembre 2013. Elle s'est basée sur un formulaire composé de 49 questions généralement fermées ainsi que d'un échange plus libre pour compléter les réponses. Le formulaire s'est révélé parfois moins adapté pour la récolte d'informations que l'échange libre.

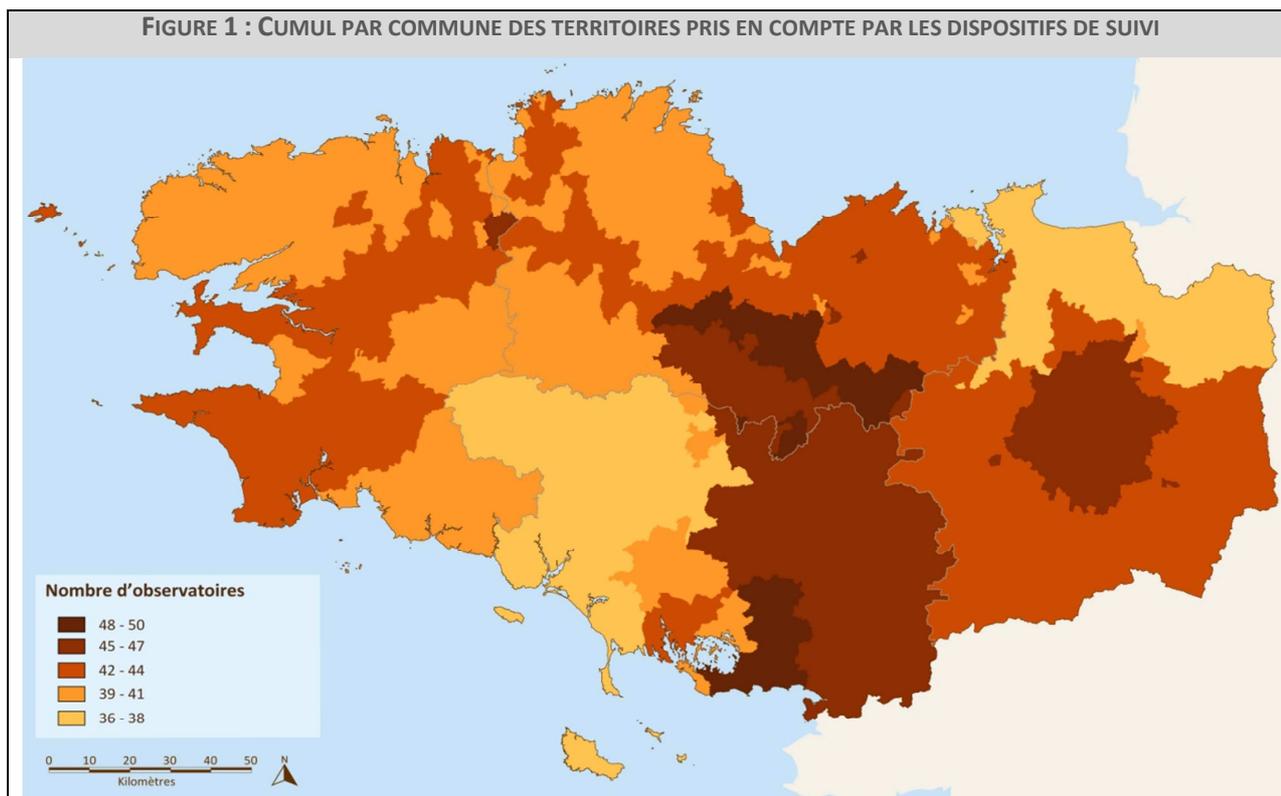
L'élaboration du formulaire s'est appuyée sur l'étude nationale réalisée sur les observatoires territoriaux (E. Roux, G. Feyt, 2011). Des questions complémentaires visent à apporter des précisions en lien avec le domaine de l'environnement. Ce formulaire comprend 5 grands sujets :

- ❖ Eléments de description générale sur l'observatoire étudié
- ❖ Genèse du dispositif de suivi
- ❖ Gestion des données
- ❖ Interactions entre acteurs
- ❖ Attentes

2.3 DENSITÉ ET REPARTITION DES DISPOSITIFS D'OBSERVATION

La figure 1 présente le cumul par commune des territoires pris en compte par les 125 dispositifs de suivi. Le nombre d'observatoires associés à un territoire ne signifie pas que tous ces observatoires

suivent spécifiquement le territoire donné mais plutôt que les zones suivies par ces observatoires contiennent le territoire en question.



La mise en place importante d'observatoires sur de larges échelles (régionale ou départementale) explique donc les valeurs relativement élevées sur chaque territoire que l'on peut lire sur la carte (un minimum de 36 observatoires : voir le détail en page 7).

Les variations de valeurs entre territoires, qui restent peu élevées, sont dues à la présence d'acteurs locaux porteur d'un ou de plusieurs observatoires (exemples : observatoires du pays de Rennes ou encore le parc naturel régional d'Armorique).

2.4 UN INVENTAIRE DES SUIVIS ET ACTEURS ASSOCIÉS

L'étape d'identification des acteurs porteurs de dispositifs de suivi sur le territoire breton a permis de constater l'absence de liste globale des observatoires locaux, que ce soit par thématique ou par type de structure. Un inventaire des dispositifs locaux de l'observation en environnement

identifiés de l'échelle infra-départementale à l'échelle régionale a donc été réalisé.

Cet inventaire est présenté en Annexe de cette étude. La liste est organisée par thématique.

3 LES ACTEURS DE L'OBSERVATION

89% des dispositifs locaux d'observation sont confiés à des organismes ad hoc (32% de syndicats mixtes et 18% d'associations) alors que 11% reposent sur des réseaux d'acteurs. Quand il est formalisé (42%), le pilotage est essentiellement de nature technique (62%) et rarement accompagné d'un conseil scientifique (6%). L'échelle de suivi est régionale ou départementale dans 45% des cas et infra à 55%.

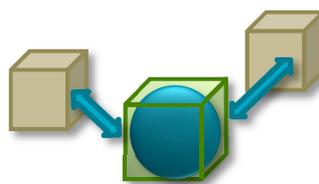
3.1 TROIS PROFILS TYPES

Ce que l'on appelle communément « observatoire » ne correspond que rarement à des structures à statut juridique propre et dédiées. Il s'agit bien souvent d'une mission parmi d'autres, portée par

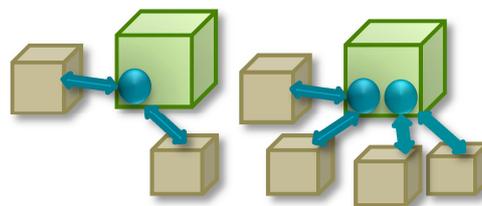
une structure ou un réseau d'acteurs. Cette constatation invite à faire la distinction entre le dispositif d'observation et les structures d'observation. Bien qu'ils soient liés, leurs relations sont fortement variables.

On peut faire ressortir trois grandes organisations

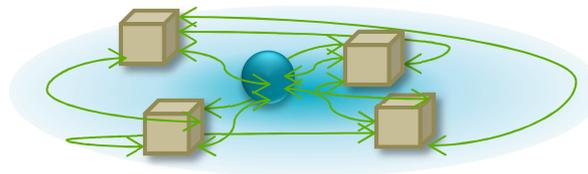
Cas 1. La structure observatoire : Dans ce cas, l'observatoire est une structure bien définie avec un statut juridique propre. **C'est 2% des dispositifs identifiés.**



Cas 2. La structure missionnée : Contrairement au cas n°1, ces acteurs n'ont pas pour unique mission la réalisation d'observation. Ce sont des structures de conseil, d'accompagnement des territoires, des gestionnaires du territoire, etc. qui ont pris en charge ou se sont vus confier la charge d'un ou de plusieurs dispositifs. **Le cas n°2 représente 89% des dispositifs identifiés.**



Cas 3. Le réseau : il n'y a pas de structure porteuse du dispositif mais plutôt un réseau de structures travaillant dans un objectif commun d'observation. **C'est 9% des dispositifs identifiés.**



Légende : **structure porteuse**, **structure partenaire**, **dispositif d'observation**

Dans tous les cas, les interactions et le partenariat entre acteurs sont la règle pour

le fonctionnement des dispositifs d'observation.

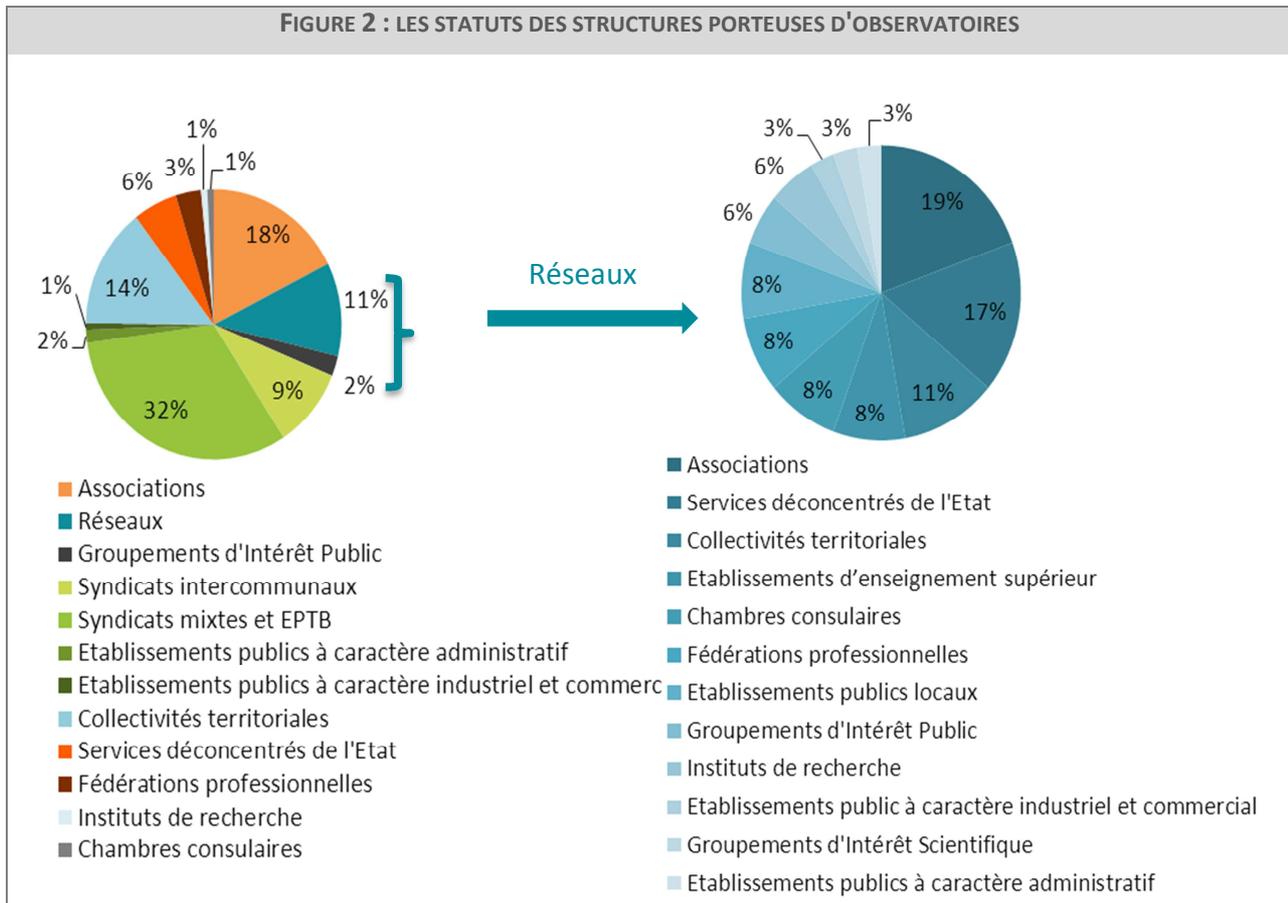
3.2 LE STATUT DES ACTEURS

Quelle que soit l'organisation de l'observatoire, les structures porteuses sont d'une grande diversité. **Les acteurs associatifs y occupent une place importante (près de 18%)**. Ils représentent la très grande majorité des acteurs privés porteurs d'observatoires. Dans 72% des cas, il s'agit cependant d'acteurs du public (collectivités,

services déconcentrés de l'Etat, syndicats mixtes...)

La part d'**établissements publics locaux** participant à cet effort global représente plus du quart des porteurs de dispositifs de suivi. A eux seuls, ces deux grands types de structures participent à près de la moitié des observatoires.

FIGURE 2 : LES STATUTS DES STRUCTURES PORTEUSES D'OBSERVATOIRES



3.3 LE PILOTAGE DES OBSERVATOIRES

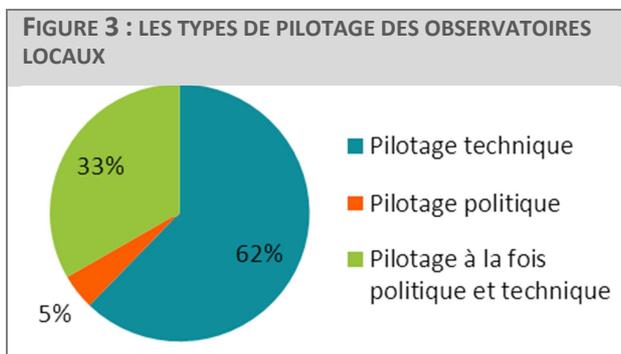
En amont des actions d'observation, la définition des orientations stratégiques, du suivi et du fonctionnement de l'observatoire peut être prise par un groupe d'acteurs plus large. La figure 3 illustre les différents types de pilotage rencontrés sur le territoire en distinguant :

- ✓ **Les acteurs politiques regroupant à la fois les élus et leurs représentants ;**
- ✓ **Les acteurs techniques.**

Le résultat de l'enquête montre la place prépondérante des acteurs techniques dans le pilotage des observatoires. Il s'agit très souvent de responsables techniques dans les collectivités territoriales ou les services déconcentrés de l'Etat mais on rencontre également, pour certaines thématiques, des experts de structures associatives ou d'entreprises. Les élus participent dans près de 40 % des cas au pilotage mais bien souvent en tant que co-pilotes aux côtés d'acteurs techniques.

Dans seulement 42 % des cas, une comitologie spécifique est mise en place pour le pilotage de l'observatoire.

Elle peut prendre plusieurs noms (comité de pilotage, comité d'orientation, etc.) mais il s'agit dans tous les cas d'un groupe d'acteurs qui se réunit de manière régulière pour suivre l'avancement des projets et décider des évolutions à venir.



En ce qui concerne le pilotage scientifique des observatoires, les enquêtes montrent qu'il est encore peu développé.

Seulement 6 % des observatoires disposent d'un comité scientifique ou consultent un conseil scientifique et 3 % consultent un expert lors des réunions. Pour 8 % des acteurs étudiés, le pilotage scientifique se fait en interne, du fait de la présence d'experts scientifiques.

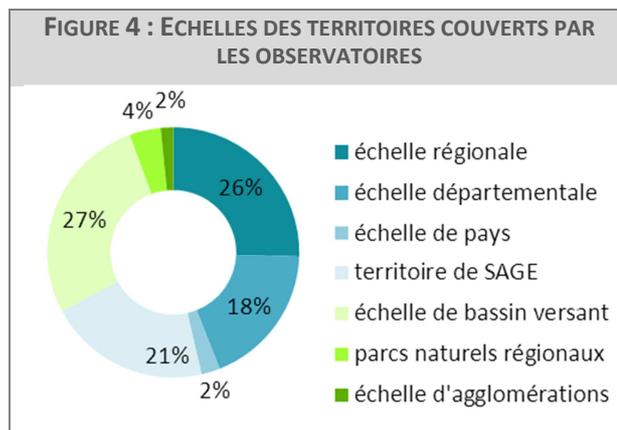
Ce faible résultat peut s'expliquer par une organisation peu adaptée aux types de structures identifiées (syndicats et autres établissements locaux) mais également au suivi de thématiques qui, selon les enquêtés, ne nécessitent pas véritablement d'expertise scientifique.

3.4 ECHELLES ET THEMATIQUES

Le territoire couvert par les observatoires est variable selon les types de structures qui les portent que ce soit en termes d'échelles ou en termes de types de territoire (limites administratives ou espaces naturels). Les résultats de l'enquête montrent une répartition égale entre les échelles de suivi : près de 45 % des observatoires identifiés couvrent des échelles régionales et départementales. Le suivi plus local (pays, SAGE, parcs régionaux naturels, etc.) représente les 55 % restant.

Les couvertures thématiques sont également variables. En effet, certains acteurs sont porteurs de plusieurs observatoires sur des thématiques différentes alors que d'autres acteurs vont plutôt être qualifiés de « spécialistes ». Dans le cas breton, 19% des acteurs sont porteurs de plusieurs observatoires aux thématiques variées (par exemple : eau, énergie, patrimoine naturel, déchets). Il s'agit dans la grande majorité des cas d'acteurs régionaux

ou départementaux. Les autres acteurs étudiés suivent plutôt une grande thématique ou des thématiques très liées (exemple : cours d'eau et zones humides). Ce point est détaillé dans le chapitre suivant.



4 POURQUOI METTRE EN PLACE DES OBSERVATOIRES ?

Près de la moitié des observatoires sont présents sur les thématiques eaux douces, patrimoine naturel ou mer et littoral. La plupart des observatoires ont été créés entre 1994 et 2009 pour répondre à des attentes techniques (38 %) et politiques (42 %) avec des missions de connaissance, d'évaluation et d'aide à la décision.

4.1 LES THEMATIQUES OBSERVEES

L'environnement comprend une grande diversité de dynamiques : du patrimoine naturel à l'énergie en passant par les eaux douces ou marines, la qualité de l'air, les déchets et bien d'autres sujets.

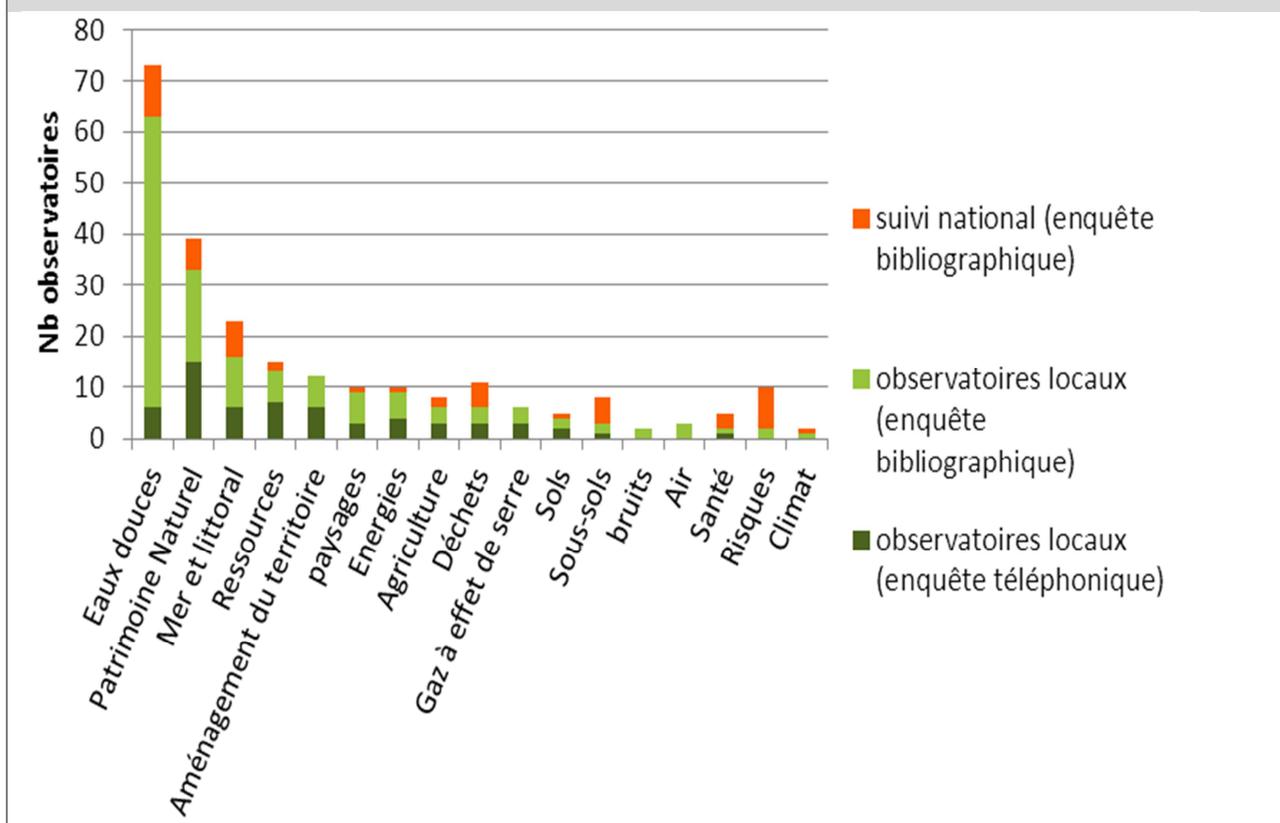
Cette diversité est également bien représentée dans les thématiques suivies par les observatoires locaux présents sur le territoire breton. Le suivi de deux thématiques est tout de même plus développé, en particulier l'eau et le patrimoine naturel comme le montre la Figure 5.

Dans ce graphe, les dispositifs nationaux de suivis réguliers sont également représentés

(51 dispositifs identifiés). L'objectif de cet affichage est de montrer qu'une faible prise en charge d'une thématique donnée par les acteurs locaux du territoire ne signifie pas absence de données sur cette thématique.

De même, le faible nombre d'observatoires locaux sur une thématique donnée ne signifie pas forcément absence d'intérêt pour le sujet mais plutôt une absence de besoin en données (car éventuellement produites par une entité *supra*).

FIGURE 5 : LE NOMBRE D'OBSERVATOIRES PAR THEMATIQUES

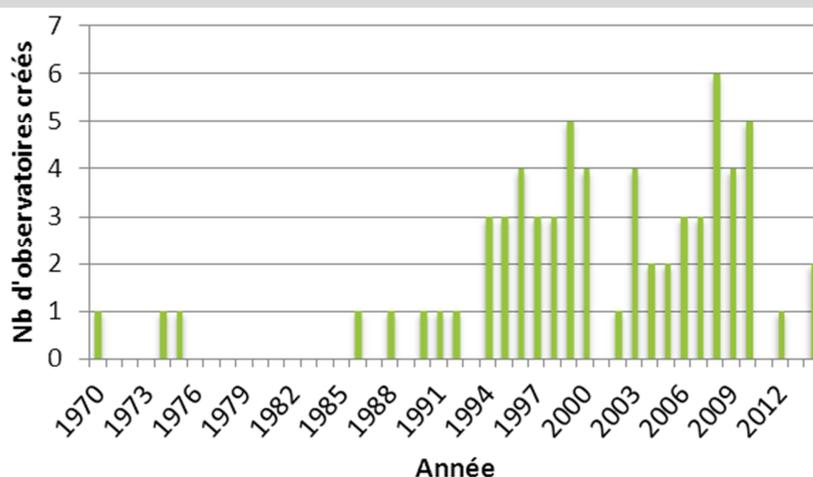


4.2 UNE MULTIPLICATION DES BESOINS

Bien que la mise en place des premiers observatoires identifiés date des années 1970, on remarque une forte augmentation de ce processus de création à partir de la seconde moitié des années 1990 avec un second pic qui débute en 2003 (Figure 6). Ces phases d'évolution sont très marquées

pour certaines thématiques comme la qualité des eaux douces. D'autres thématiques comme le patrimoine naturel ont connu une évolution relativement plus régulière (Figure 7).

FIGURE 6 : LE NOMBRE D'OBSERVATOIRES CREEES EN FONCTION DES ANNEES



Remarque : ce graphe ne comptabilise pas l'ensemble des observatoires identifiés, mais seulement ceux dont la date de création a pu être renseignée (enquête téléphonique et compléments bibliographiques, soit 66 observatoires)

Certains éléments de contexte généraux relatifs à l'organisation des territoires, l'environnement et à la gestion des données peuvent être apportés pour expliquer en partie la création d'observatoires sur ces périodes :

- ❖ **Les lois de déconcentration et d'organisation des territoires**, mises en place principalement entre 1992 et 1999, peuvent expliquer un besoin croissant des territoires de se doter d'outils de suivi pour accompagner de nouvelles compétences de gestion sur des territoires plus spécifiques.

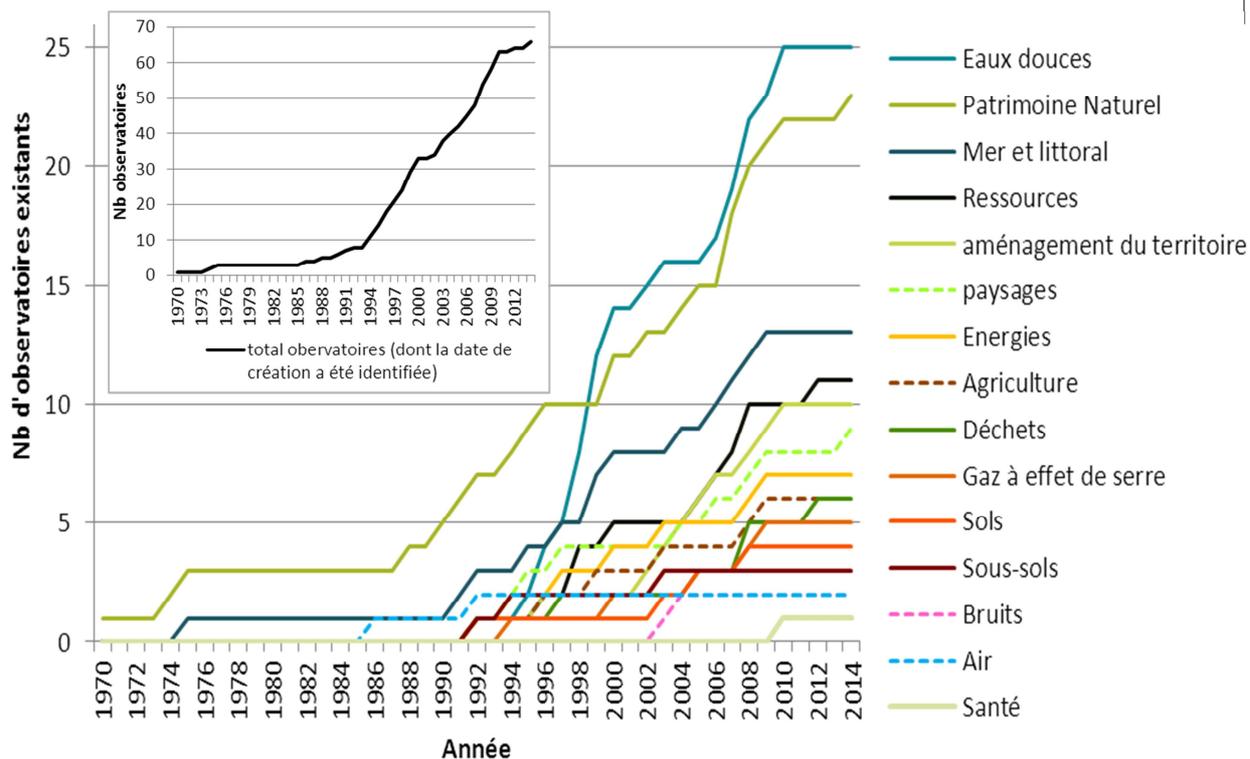
- ❖ Les **contrats de projets Etat-Région** de 1994-1999, 2000-2006 et 2007-2013 fixent des objectifs sur différentes thématiques liées à l'environnement dont la qualité des cours d'eau et le volet poissons migrateurs ;

- ❖ Depuis 2000, la **Directive Cadre sur l'Eau** impose des objectifs de résultats sur la qualité des masses d'eau et crée un besoin de données et d'indicateurs pour traduire l'état des masses d'eau ;

- ❖ **La loi « Grenelle II »**, ou loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement est la loi française qui complète, applique et territorialise la loi dite « Loi Grenelle I » générant de nouveaux besoins de connaissances.

A ces éléments de contexte généraux s'ajoutent également des éléments moteurs qui se développent de manière locale et qui sont spécifiques à chaque mise en place d'observatoire

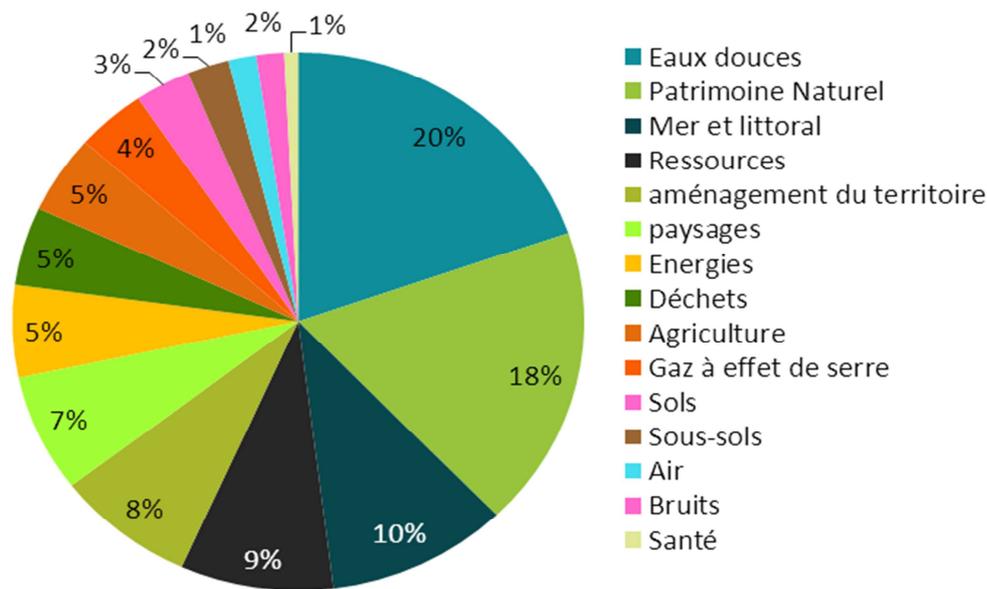
FIGURE 7 : EVOLUTION DU NOMBRE D'OBSERVATOIRES PAR THEMATIQUE



La figure 8 synthétise la répartition des thématiques prises en main par les observatoires locaux fin 2013. Deux analyses peuvent ressortir :

- près de la moitié des observatoires sont présents sur les thématiques « eaux douces », « patrimoine naturel » et « mer et littoral » ;
- seulement 1% des observatoires traitent des données liées à la problématique santé, 2% pour le bruit ou l'air.

Figure 8 : La répartition des observatoires par thématiques fin 2013

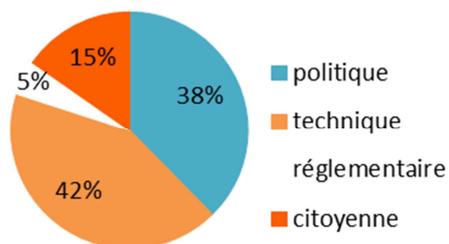


4.3 LES ELEMENTS MOTEURS

Les observatoires sont donc mus par des attentes, des besoins à différentes échelles que l'on peut distinguer de la manière suivante :

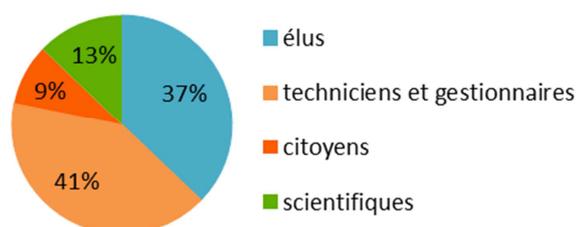
- ❖ **Des attentes techniques pour 42 %** comme par exemple une collecte de données nécessaire à une gestion adaptée ou la recherche d'un suivi plus opérationnel ;
- ❖ **Une volonté politique pour 38 %** pour orienter le fonctionnement des territoires ;
- ❖ **Des attentes citoyennes pour 15 %**, pour la connaissance de leur environnement ou pour répondre à divers questionnements en particulier en termes de risques ou de nuisances ;
- ❖ **Des besoins réglementaires pour 5 %**, c'est-à-dire des suivis imposés par une réglementation.

FIGURE 9 : LES TYPES D'ATTENTES A L'ORIGINE DE LA MISE EN PLACE DES OBSERVATOIRES LOCAUX EN BRETAGNE



Bien que la structure porteuse (ou le réseau d'acteurs) soit le principal initiateur d'un projet d'observatoire, il peut être accompagné d'autres acteurs moteurs lors de la mise en place. La Figure 10 présente les types d'acteurs à l'initiative de la mise en place d'observatoires sur le territoire breton (qu'ils soient ou non dans la structure porteuse)

FIGURE 10 : LES ACTEURS A L'INITIATIVE DE LA CREATION D'OBSERVATOIRES SUR LE TERRITOIRE BRETON



On remarque la part importante de techniciens et gestionnaires (41 %) ainsi que d'élus (37 %) participant à ce processus de création. Les échanges ont en outre montré qu'il s'agissait bien souvent d'une initiative à la fois d'élus et de techniciens.

Une part plus minime des observatoires sont le fruit d'initiatives

- ❖ citoyennes : il s'agit principalement d'acteurs regroupés au sein d'association, qui s'impliquent pour la préservation de leur territoire.

- ❖ scientifiques : cela concerne plutôt des observatoires sur des thématiques précises et pour lesquels la thématique est encore peu portée à connaissance d'un large public.

4.4 LES MISSIONS DES OBSERVATOIRES

L'importance des missions

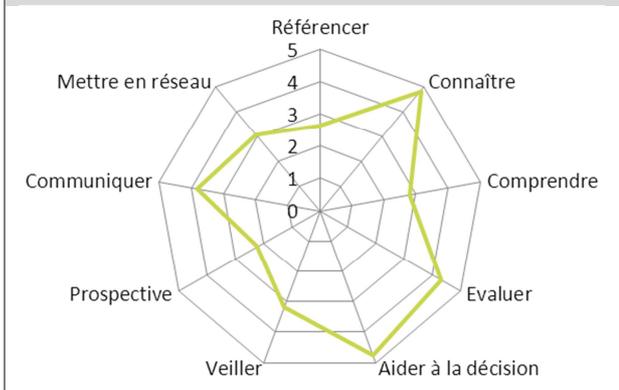
Afin de répondre aux besoins évoqués précédemment, les observatoires peuvent se donner plusieurs missions. Dans le cadre de cette étude, la typologie de vocations utilisée dans l'étude nationale (E. Roux, G. Feyt, 2011) a été globalement reprise et est composée des catégories suivantes :

- ❖ **Référencer** : constituer ou stocker des données et des ressources documentaires ;
- ❖ **Connaître** : description de l'objet de l'état du système ;
- ❖ **Evaluer** : déterminer l'impact de facteurs sur l'état du système considéré ;
- ❖ **Comprendre** : analyse des dynamiques sur le territoire ;
- ❖ **Veiller** : suivre les évolutions du système afin d'informer voire d'alerter ;
- ❖ **Anticiper, prévoir** : réaliser des prospectives (lectures de tendances, modélisation,...) proposer des évolutions du système ;
- ❖ **Aider à la décision** : produire des données restructurées afin de proposer des vues métiers à des décideurs ;
- ❖ **Communiquer** : mettre en ligne des informations, réaliser des publications ;
- ❖ **Mettre en réseau** : dynamiser le partage de données, développer des partenariats.

Lors des échanges avec les acteurs nous avons tenté d'évaluer l'importance des différentes missions assumées par les observatoires. Cette évaluation s'est avérée parfois difficile à réaliser.

Les notes de 0 à 5 permettant de distinguer le poids de chaque mission ont dans certains cas été données par l'enquêté ou plus fréquemment par l'enquêteur suite à un échange libre avec l'enquêté. La figure 11 présente les résultats des 59 entretiens téléphoniques et fait ressortir les principales missions que portent ces observatoires à savoir : **la connaissance, l'évaluation et l'aide à la décision.**

FIGURE 11 : IMPORTANCE DES DIFFERENTES MISSIONS POUR LES OBSERVATOIRES LOCAUX



La mission de connaissance est pour l'ensemble des acteurs interrogés à la base de toute action d'un observatoire mais elle n'est pas, pour beaucoup d'entre eux, une finalité. Au contraire, l'aide à la décision est pour beaucoup l'objectif final, et l'importance de cette mission montre la forte connexion entre les acteurs de l'observation en Bretagne avec les actions réalisées sur leur territoire.

Les missions selon les thématiques

Pour aller plus loin dans cette analyse, une distinction a été faite entre les types d'acteurs. Comme il a été présenté en début de document, on peut distinguer trois catégories d'acteurs (structures « observatoires » / structures missionnées / réseaux). Les structures « observatoires », tout comme les réseaux d'acteurs, ont pour mission principale l'observation. Dans le cas des structures missionnées, la mission d'observation peut être la mission principale, mais il s'agit souvent d'une mission parmi d'autres (animation, gestion).

La figure 12 présente les résultats de l'enquête selon l'importance de la mission d'observation. On remarque que les acteurs dont la mission principale est l'observation ont développé une plus grande diversité de missions autour de l'observation, en particulier pour ce qui concerne la communication et la mise en réseau des acteurs.

En effet, les acteurs ayant des missions autres que l'observation ont plutôt des missions concentrées sur la connaissance l'évaluation et l'aide à la décision. Il faut toutefois noter la particularité des acteurs

ayant un rôle d'animation, de sensibilisation ou parfois de protection de l'environnement qui présente un profil très proche des acteurs dont la mission principale est l'observation, mais avec une mission de veille plus développée que ces derniers.

FIGURE 12 : LES DIFFERENTES MISSIONS SELON L'IMPORTANT DE L'OBSERVATION

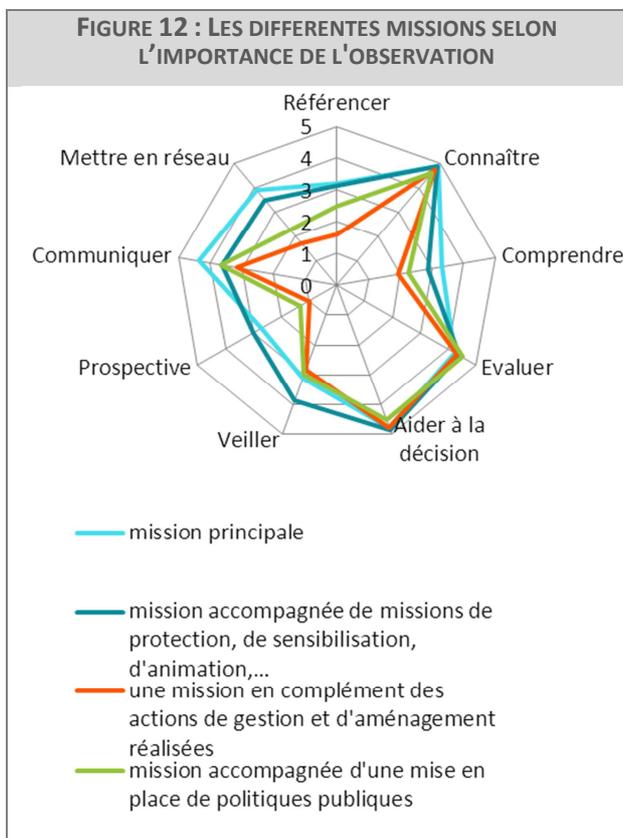
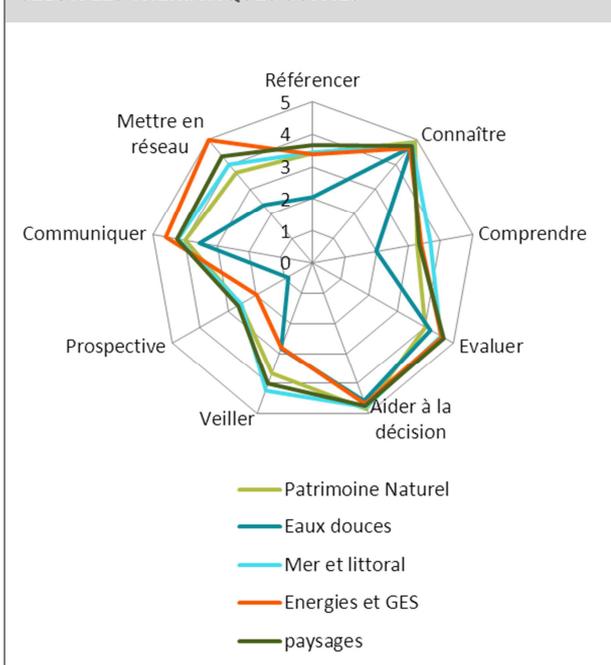


FIGURE 13 : IMPORTANCE DES DIFFERENTES MISSIONS SELON LES THEMATIQUES SUIVIES



La diffusion

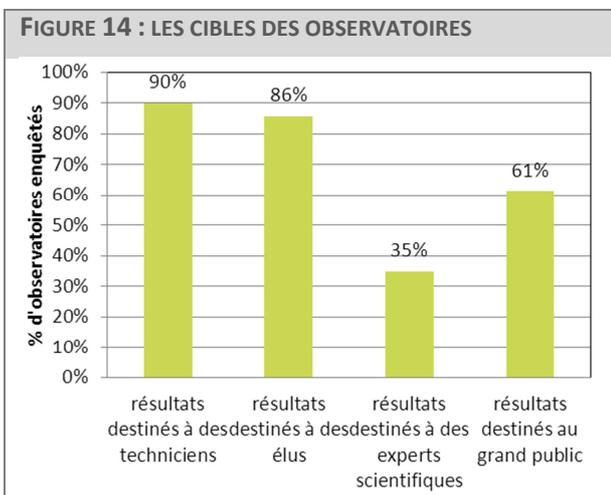
Les acteurs vers lesquels les observatoires communiquent le plus (figure 14) sont les techniciens et les élus, ce qui semble en accord avec l'importance de la mission d'aide à la décision vue précédemment.

On peut également avoir une approche par thématique.

La figure 13 présente les résultats pour les thématiques disposant de données suffisantes pour réaliser des moyennes. On remarque pour les thématiques patrimoine naturel, paysages, mer et littoral et énergie/gaz à effet de serre une prise en compte de presque toutes les missions que peuvent porter les observatoires, sauf en ce qui concerne la prospective. Au contraire, pour la thématique « eaux douces » le suivi s'appuie sur trois missions : la connaissance, l'évaluation et l'aide à la décision.

Ces résultats peuvent s'expliquer par l'organisation des acteurs dans le domaine de la qualité des masses d'eau douce : les acteurs locaux peuvent s'appuyer sur les acteurs régionaux ou suprarégionaux pour banqueriser les données, mettre en réseau les acteurs et communiquer sur les résultats.

FIGURE 14 : LES CIBLES DES OBSERVATOIRES



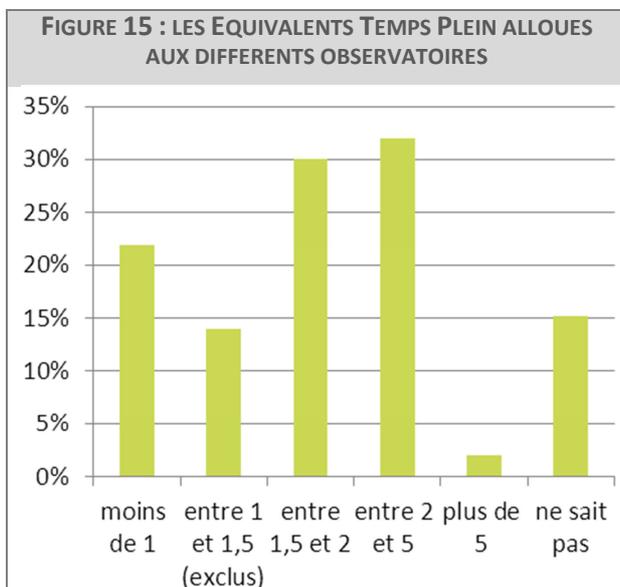
5 LA GESTION DES DONNEES PAR LES ACTEURS LOCAUX

Près de 20 % des observatoires s'appuient sur moins d'un ETP, 44 % entre 1 et 2 ETP, 32% entre 2 et 5 ETP. Les informaticiens sont peu présents contrairement aux stagiaires et aux bénévoles. L'échelle de travail est plutôt précise (site 37 % - station 30 %). Les logiciels de bases de données (93 %) et les outils SiG (88 %) ont une place importante dans le traitement de la donnée, mais la production de méta-données reste faible (32 %), tout comme l'utilisation d'outils décisionnels (17 %) ou de gestion documentaire (aucune gestion pour 42 %). La diffusion des résultats est revendiquée par 72 % des enquêtés dont 60% visent le grand public.

5.1 LES MOYENS

Les moyens humains

Le nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) alloué aux missions de collecte, traitement et valorisation des données (sans prendre en compte le personnel informatique et administratif travaillant sur des missions transversales) est peu élevé (1.6 ETP en moyenne).



Près de 20 % des observatoires s'appuient sur moins d'un ETP, 44 % entre 1 et 2 ETP, 32 % entre 2 et 5 ETP. La majorité des observatoires fonctionnent donc avec moins de 5 ETP. Dans de nombreux cas, les acteurs font part du rôle non négligeable de

bénévoles et des stagiaires en particulier pour la collecte de données. Notamment pour les thématiques liées à la biodiversité. Il n'a cependant pas été possible d'estimer cette ressource.

La présence de **personnel dédié à l'informatique ou à la géomatique** dans les structures ou réseaux identifiés et participant à la mise en œuvre des observatoires **est encore peu fréquente**. Sur l'ensemble des acteurs interrogés, **seulement 30 % des acteurs** disposent de ce type de ressources en interne. On remarque de plus que ces acteurs travaillent en très grande majorité à l'échelle régionale. Pour la grande majorité des acteurs infra-départementaux le personnel informatique dédié est inexistant. Par contre les géomaticiens restent plus répandus.

Les moyens financiers

Le financement externe est dans la plupart des cas la principale contribution. C'est le cas par exemple des contrats territoriaux. Les personnes interrogées mentionnent parfois le risque d'un financement uniquement externe qui peut s'arrêter et mettre fin au suivi. **Certains acteurs ne se considèrent pas comme porteurs d'observatoires du fait d'une pérennité hypothétique.**

5.2 LE MODE DE COLLECTE

La collecte de données se fait de deux manières :

- **une collecte sur le terrain** : observations, mesures, comptages, enquêtes auprès d'acteurs,...

- **une collecte auprès d'organismes** qui vont chercher les données sur le terrain : ces derniers sont presque essentiellement des acteurs régionaux (70 % des cas enquêtés) ou départementaux (20 % des cas enquêtés). Cela est particulièrement marqué pour la thématique eau douce où 97 % des acteurs locaux identifiés, travaillant principalement à l'échelle du bassin versant, réalisent des mesures de qualité d'eau, qui sont ensuite collectées par des acteurs

principalement départementaux ou régionaux.

Dans le domaine du patrimoine naturel, on rencontre par contre un grand nombre d'acteurs régionaux qui collectent directement les données sur le terrain par le biais d'observations et de comptages en complétant par les données d'autres organismes.

Le nombre d'acteurs enquêtés sur les autres thématiques étant plus faible, il est difficile d'en faire ressortir des tendances. On peut tout de même noter une prédominance d'acteurs collectant au moins en partie de la donnée sur le terrain.

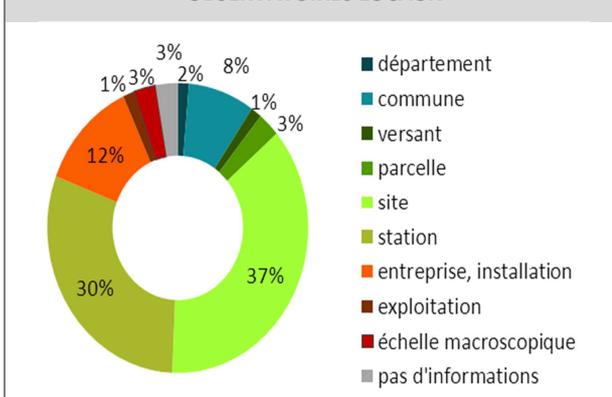
5.3 LES TYPES DE DONNEES COLLECTEES

Dans 70 % des cas, les observatoires locaux collectent à la fois des données quantitatives et des données qualitatives. Par donnée qualitative, on entend des informations descriptives, des caractéristiques de l'objet d'étude. Dans moins de 10 % des cas les données collectées ne sont que qualitatives.

Ces données peuvent être collectées à différentes échelles qui définissent les échelles de travail de l'observatoire. Celles-ci peuvent être différentes de l'échelle de diffusion des données.

Dans la majorité des cas, les échelles de travail sont des échelles relativement précises (sites, parcelles, stations, installations,...) même s'il faut noter qu'il s'agit dans beaucoup de cas d'un suivi spatial discontinu (c'est le cas par exemple des stations de mesures de qualité des eaux).

FIGURE 16 : LES DIFFERENTES ECHELLES DE TRAVAIL DES OBSERVATOIRES LOCAUX



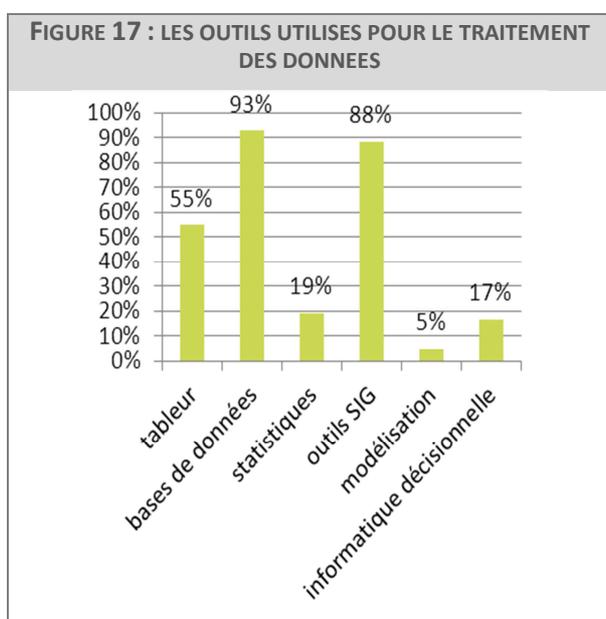
Les résultats de l'enquête montrent que l'échelle de travail dépend peu du territoire que couvre un observatoire mais plutôt de la thématique suivie. Les méthodes de suivi sont en effet assez identiques pour une thématique donnée.

5.4 LE TRAITEMENT DES DONNEES

Les outils

L'ensemble des acteurs interrogés réalise un traitement, même minimal, des données qu'ils collectent. Le niveau de technicité est cependant variable selon les acteurs et peut parfois être en lien avec la thématique. Par exemple, dans le cas du suivi de qualité des eaux, qui est très structuré sur le territoire, les acteurs disposent d'un outil permettant de rentrer en bases leurs données et de réaliser quelques calculs à partir de cette base. Cela représente un grand nombre d'acteurs même si cela ne ressort que de manière atténuée sur la figure 17 du fait d'un nombre restreint d'enquêtés dans cette catégorie d'acteurs.

Les résultats de l'enquête et de quelques recherches complémentaires montrent, qu'en plus d'une forte utilisation de logiciel de bases de données, les outils SIG ont une place importante dans le traitement de la donnée par les observatoires locaux.



Ce résultat est valable quel que soient les catégories d'acteurs ou les thématiques considérées.

Les outils statistiques (hormis les calculs statistiques basiques comme les moyennes, médiane, ...) sont relativement peu utilisés car pas toujours adaptés aux données collectées.

Peu d'acteurs utilisent des outils d'informatique décisionnelle pour traiter et valoriser leurs données bien que l'objectif d'aide à la décision soit une des missions majeures de ces observatoires.

Les métadonnées

Les métadonnées sont actuellement au centre des questions sur le partage de la donnée environnementale. L'enquête a montré que ce terme manque encore de clarté pour une partie des acteurs locaux de l'observation : de quelle donnée associée à la donnée s'agit-il ? Cela concerne-t-il seulement les données cartographiques ?

Pour 44% des acteurs enquêtés, il n'y a pas de métadonnée produite dans le cadre des suivis et dans 24 % des cas ces métadonnées ne sont pas produites de manière systématique.

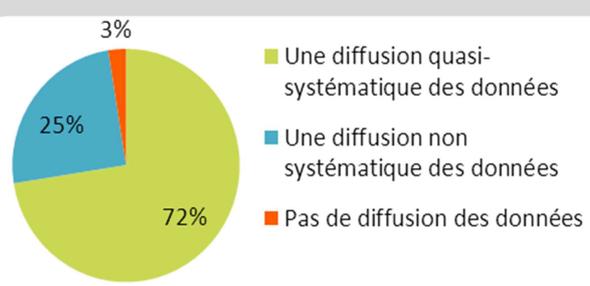
Les échanges ont tout de même fait ressortir, même si cela n'est pas chiffrable, une volonté des acteurs d'associer à l'avenir leurs données à des métadonnées.

5.5 LA DIFFUSION DES DONNEES

L'échelle de diffusion

Les observatoires locaux étudiés diffusent au moins en partie les données qu'ils traitent. Le public destinataire de cette diffusion peut cependant être plus ou moins restreint. Pour **17 %** des enquêtés, la diffusion ne concerne que les partenaires (rapport ou bases de données selon les cas). Bien souvent ces partenaires ont eux-mêmes un rôle de diffusion de la donnée à un public plus large. Cela concerne principalement la thématique des eaux douces. Pour le reste, la diffusion concerne en premier lieu un public plus large mais tout de même spécialiste.

FIGURE 18 : LES DIFFERENTS NIVEAUX DE DIFFUSION DES DONNEES (RESULTATS DES ENQUETES)

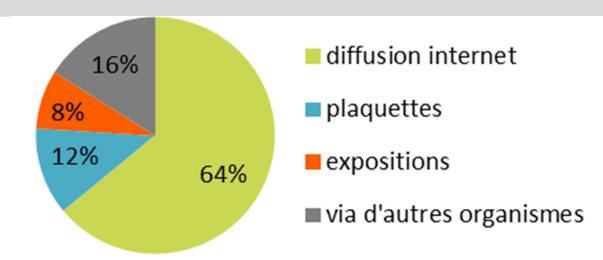


La part des acteurs ne diffusant aucune donnée (figure 18) correspond à des observatoires en cours de développement qui ont pour objectif de diffuser par la suite.

L'information du grand public

Pour 60 % des observatoires, le grand public est également concerné par la diffusion de données. Les résultats de l'enquête (figure 19) montrent qu'il s'agit principalement d'une diffusion Internet (64% des observatoires enquêtés). Une part non négligeable des acteurs (16 %) s'appuie sur des organismes tiers pour la diffusion au grand public.

FIGURE 19 : LES MODES DE DIFFUSION AU GRAND PUBLIC



5.6 LA GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La gestion des ressources documentaires est encore peu développée comme le montre la figure 20 (le graphe présente les résultats en nombre d'acteurs et non en nombre de dispositifs afin de ne pas compter plusieurs fois une structure porteuse de plusieurs observatoires).

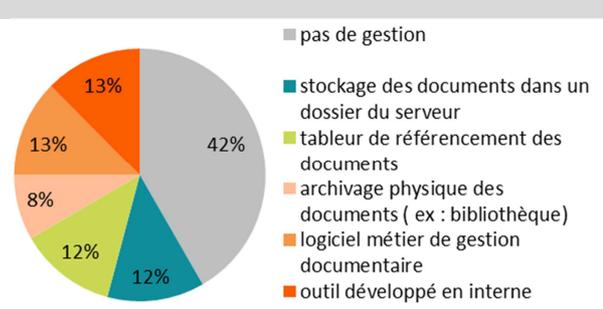
Pour 42 % des acteurs, il n'y a pas de procédure de gestion documentaire.

Cela concerne à la fois des acteurs travaillant à des échelles régionales, départementales et infra-départementales. Un nombre non négligeable des structures de bassin versant n'ont pu être interrogées. Celles qui l'ont été ont fait part, dans la majorité des cas, d'une absence de gestion documentaire.

Les acteurs réalisant de la gestion documentaire le font sous la forme d'un stockage de fichier de manière numérique dans un dossier défini, d'un stockage physique, d'un référencement des fichiers

dans un tableau ou bien d'outils spécifiques à la gestion documentaire.

FIGURE 20 : LA GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES



Aucune procédure ne semble plus développée que les autres. On remarque cependant que les outils spécifiques sont utilisés en grande majorité par des acteurs régionaux et dont la mission principale est une mission d'observation.

6 DES ACTEURS LOCAUX EN INTERACTIONS

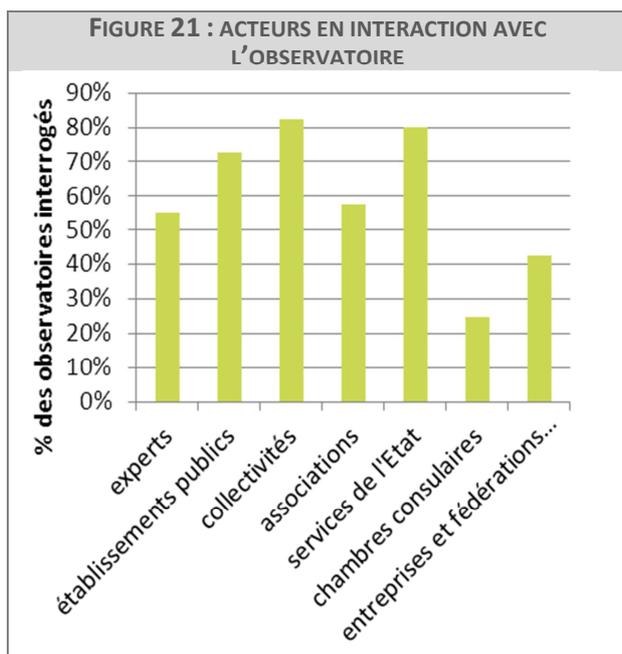
Tous les observatoires fonctionnent en mode « réseau » et restent adeptes des conventions de mise à disposition de données (75%). Seulement 6% des observatoires s'appuient sur les sciences participatives.

6.1 UNE DIVERSITÉ D'INTERACTIONS

En complément des acteurs portant l'observatoire, d'autres structures peuvent être impliquées lors des différentes étapes du dispositif de suivi :

- ❖ Lors du choix des orientations et du fonctionnement de l'observatoire
- ❖ Lors de la collecte de données
- ❖ Lors du traitement des données
- ❖ Lors de la valorisation des données

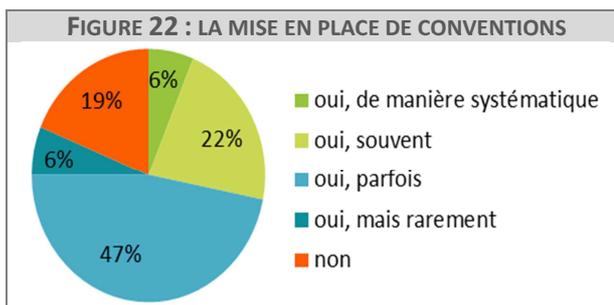
Les échanges ont mis en évidence une diversité d'acteurs prenant part à ces interactions comme le montre la figure 21.



On remarque en particulier un grand nombre d'échanges avec des experts, qu'ils soient scientifiques ou techniques, ainsi qu'avec des collectivités (échange de données, présentation de rapports aux élus,...). Le transfert de données entre acteurs se pratique toujours majoritairement à l'appui de conventions pour assurer un cadre et une continuité des échanges, en particulier les interactions avec les organismes nationaux.

Plusieurs acteurs locaux sont des relais aux inventaires et observatoires nationaux dans

diverses thématiques comme le suivi de la faune, de la flore, de l'assainissement.



On remarque un développement moins importants des interactions avec les acteurs nationaux dans le cas des observatoires infra-départementaux. En effet, l'utilisation de relais régionaux semble privilégiée pour ces acteurs.

6.2 LES SCIENCES PARTICIPATIVES

Les sciences participatives se développent depuis quelques années, cependant, ces programmes collaboratifs entre les citoyens et les observatoires locaux sur le territoire breton sont encore limités (**6 % des observatoires identifiés**) et ne concernent que la collecte de données (les citoyens ne sont pas intégrés dans les phases de traitement et de valorisation de la donnée). Ils concernent essentiellement les thématiques patrimoine naturel et mer et littoral. Le principal obstacle évoqué à la mise en place de projets de sciences participatives est la nécessité d'une connaissance spécialiste sur de nombreuses thématiques suivies. Cependant, au regard des échanges réalisés, d'autres observatoires pourraient faire appel à l'avenir aux sciences participatives non seulement sur les thématiques déjà évoquées mais également sur d'autres thématiques comme le sol ou les déchets.

7 LES ATTENTES ET LES BESOINS

Les observatoires semblent satisfaits de l'accès aux données publiques sauf pour quelques données sur l'agriculture, la météo ou économiques ainsi que pour l'accès aux données des autres régions. Un besoin d'accès à des données privées ou confidentielles, une meilleure visibilité et articulation des acteurs sont également mentionnés. L'importance de l'échange d'idées entre observatoires plus que de données d'observation est à souligner.

Les enquêtes ont aussi abordé la question des possibles attentes de ces observatoires afin d'améliorer leurs suivis et fonctionnement. Différents axes ont été proposés concernant ces éventuelles attentes :

- ❖ L'accès aux données ;
- ❖ L'évolution des compétences ;
- ❖ L'évolution des interactions.

La figure 23 présente les résultats globaux des attentes identifiées et montre une priorité donnée au développement des échanges entre observatoires.

Afin de préciser les types d'échanges qui intéressent les acteurs interrogés, la figure 24 distingue différentes propositions d'échange, tout en indiquant l'importance de chacune. Les résultats montrent une importance quasiment égale sauf pour l'échange de données pour lequel la note d'importance est légèrement plus élevée.

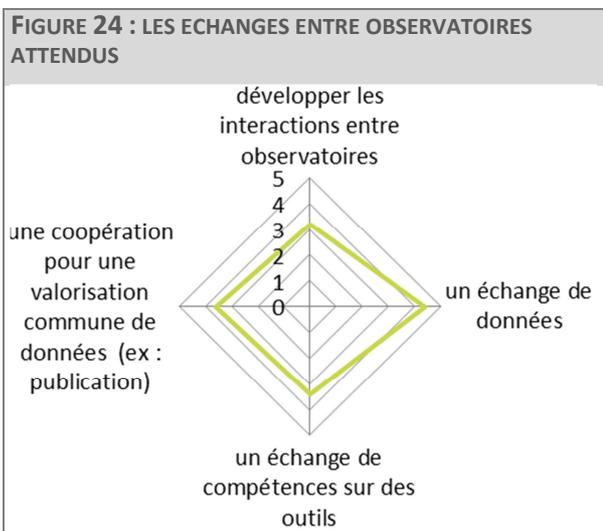
Il faut noter que plusieurs enquêtés ont exprimés l'importance de l'échange d'idées plus que de données d'observation.



Les échanges libres lors des enquêtes permettent d'apporter des compléments aux graphes présentés. Les principaux éléments d'attentes sont exprimés en trois points.

L'accès aux données publiques

Cet accès est jugé satisfaisant dans l'ensemble mais certaines données publiques restent peu accessibles (quelques données agricoles, marines, météorologiques ainsi que des données économiques). Il a de plus été évoqué à plusieurs reprises, le souhait d'avoir accès aux données des autres territoires que le territoire breton afin de pouvoir se comparer ou avoir connaissance d'autres cas de figure. Il y a pour finir une attente dans certains domaines (comme les déchets et le suivi de ressources) en ce qui concerne des données privées ou confidentielles.



Au besoin en données s'associe parfois le besoin d'une meilleure visibilité des acteurs de référence producteurs de données. Cela a été évoqué pour la thématique de l'eau malgré la structuration importante dans ce domaine. La présence de plusieurs acteurs à l'échelle régionale ou suprarégionale peut être la source de questionnement lors de la recherche de données de référence.

Manque de temps et de moyens

Peu d'acteurs considèrent l'amélioration des compétences en interne comme un besoin. Le principal point qui revient est plutôt le manque de temps et de moyens. Certains acteurs évoquent l'amaigrissement des équipes et donc la diminution du temps passé à l'observation en particulier quand celle-ci est réalisée pour un tiers. Les outils qui se développent fortement actuellement dans le domaine de la gestion des données tels que l'informatique décisionnelle sont cependant mal connus comme cela a pu être vu dans les parties précédentes et les besoins de développer de nouvelles compétences dépendent de la connaissance de ces nouveaux outils.

La recherche d'une meilleure articulation entre acteurs

La nécessité d'une meilleure articulation entre acteurs collecteurs de données ressort des échanges. Dans le domaine de l'eau par exemple, la gestion de réseaux de mesures Qualité par une multitude d'acteurs (structures de bassin versant, conseils généraux, ARS, voire d'autres acteurs) ne semble pas toujours optimale.

Dans d'autres domaines comme le patrimoine naturel, l'attente d'une structuration entre acteurs et d'agrégation de données encore éparpillées est également présente.

8 CONCLUSION

Ce premier travail d'inventaire et de caractérisation des observatoires locaux bretons en environnement met en évidence le dynamisme local à travers le nombre de dispositifs inventoriés (125), la forte variété des acteurs concernés et des thématiques suivies.

La majorité des observatoires ne sont pas portés par des structures dédiées à l'observation mais plutôt par des acteurs ayant des missions de gestion de territoires, d'animation et de sensibilisation.

Les dispositifs d'observation restent globalement sectoriels et proposent peu de démarches transversales.

Les thématiques eaux douces, biodiversité et mer et littoral concentrent à elles seules plus de 50 % des suivis locaux alors que sur les autres sujets montrent une forte dépendance extérieure pour la production de connaissances locales. Ce rôle est parfois assumé par des observatoires régionaux (santé, énergie).

La faible sollicitation de conseils scientifiques par les observatoires, quelle que soit la nature de l'observatoire, est surprenante. Cela interpelle sur plusieurs points : la volonté des observatoires de s'ouvrir aux avis extérieurs, la connaissance des compétences scientifiques par les

observatoires et peut-être la disponibilité des scientifiques dans certaines disciplines.

Initiés à plus de 78 % pour des besoins techniques ou politiques, les dispositifs d'observation sont généralement connectés aux projets de territoires.

La production de connaissances s'appuie sur un effectif moyen réduit (1,6 ETP) et plus faible que la moyenne de 2 ETP constatée au niveau national.

Bien qu'il y ait des écarts importants, le niveau moyen, voire faible, des observatoires en compétences informatique, géomatique, statistique ou documentaire explique le peu d'investissement dans les démarches d'informatique décisionnelle, de gestion documentaire, de production de méta-données et de prospective. Ces compétences seraient pourtant utiles aux missions identifiées comme les plus importantes : la connaissance, l'évaluation et l'aide à la décision.

Les attentes formulées par les observatoires concernent cependant moins les aspects techniques que les échanges d'idées. Cette remarque correspond sans doute au souci de réussir ses missions en optimisant son fonctionnement en raison des conditions de travail de plus en plus contraintes.

9 LES PERSONNES INTERROGÉES

BARDON Elodie GIP Bretagne Environnement Chef de projet OEB	BASCK Armelle Bretagne Grands Migrateurs Chargée de l'animation de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne	BALLU Sylvain Ceva Responsable suivi des marées vertes
BIRAULT Guillaume CCI Côtes d'Armor Chargé d'études Environnement	BLOT Camille Conservatoire du Littoral- délégation Bretagne Chargée de mission S.I.G	BOIREAU Josselin Groupe Mammologique Breton Chargé de mission "Chauve- souris"
BOUE Christophe GIP Bretagne Environnement Chef de projet ORDB	BOURIAU Emmanuel Agence D'urbanisme et de Développement intercommunal de l'Agglomération Rennaise Chargé d'études	BRIAND Cédric Institution d'Aménagement de la Vilaine Chef de services Milieux naturels
BRIOT Vincent GIP Bretagne Environnement Chef de projet OREGES	CADIOU Bernard Bretagne Vivante Biologiste "oiseaumarinologue" et coordinateur de l'OROM	CASSE Monique Syndicat Intercommunal de l'Aménagement du Golfe du Morbihan directrice
COADIC Rozenn Lannion-Trégor Agglomération Coordinatrice SAGE	CORON Magali Air Breizh Directrice	DELISLE Franck VivArmor Nature Chargé de mission scientifique
DESPEGHEL Michaël Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne Chargé de mission	DI GUARDIA Jean-Marc Agence Régionale de la Santé Bretagne Directeur adjoint	Fédération départementale de pêche d'Ille-et-Vilaine
FEVRIER Yann Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor Chargé de mission	GEFFROY Frédéric DDTM Côtes d'Armor Unité observatoire de l'eau - GSP	GEMIN Vincent Conseil Général du Morbihan Chef du service développement durable
HARDEGEN Marion Conservatoire National Botanique de Brest Déléguée régionale - antenne de Bretagne	HARRAULT Stéphanie Syndicat du bassin du Scorff Ingénieur territorial	JONIN Max Société Géologique et Minéralogique de Bretagne Président
LAIR Jean-Michel CPIE Baie du Mt St Michel Directeur	LAUZIER Pascal DREAL Bretagne Chargé d'analyses statistiques et de l'animation de l'ORTB	LE DU Laurence Université Rennes 2 Enseignante-Chercheuse en géographie
MORIN Yannick Cellule Economique de Bretagne Directeur	OLIVIERO Nathalie Syndicat Mixte du Bassin du Linon Animatrice coordinatrice	PICARD Lionel Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaïns Chargé de mission- coordination Bretagne
PONDAVEN Julian Réseau Cohérence Directeur	RENAUD Jean-Claude DDTM Morbihan Responsables Etudes et observations territoriales	SALMON Marylène Syndicat Mixte du SAGE Blavet Assistante technique
SIORAT François GIP Bretagne Environnement Chef de projet OBPNB	TETU Vincent Syndicat Mixte Environnemental du Goelo et de l'Argoat (SMEGA) Directeur	THULLIEZ Pierre Conseil Général du Finistère Chef de service des espaces naturels et des paysages

10 LISTE DES DISPOSITIFS DE SUIVI

n°	Thématiques	Echelle	Structure(s)	Libellé observatoire/dispositif
1	air	régionale	Capt'Air Bretagne	Comptes polliniques
2	air	régionale	Air Breizh	Suivi de la qualité de l'air
3	aménagement du ter.	départementale	Maîtrise d'œuvre : Chambre d'agriculture du Finistère	Observatoire du foncier agricole du Finistère
4	aménagement du ter.	départementale	Partenaires : DDTM 56, Conseil Général du Morbihan, Chambre d'agriculture, ADIL, collectivités territoriales	Observatoire du foncier du Morbihan
5	aménagement du ter.	pays	Maîtrise d'œuvre : AUDIAR	Observatoire de l'agriculture périurbaine du pays de Rennes
6	aménagement du ter.	territoire de syndicat	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan	Observatoire du foncier du parc du Golfe du Morbihan
7	bruit	départementale	DDTM 22	observatoire du bruit des Côtes d'Armor
8	bruit	départementale	DDTM 29	observatoire du bruit du Finistère
9	déchets	régionale	Maîtrise d'ouvrage : ADEME	Observatoire Régional des Déchets en Bretagne
10	déchets	régionale	Maîtrise d'œuvre : Cellule Economique de Bretagne (observatoire sur la construction)	Observatoire des déchets et du recyclage
11	déchets	régionale	CCI Bretagne	Evaluation du gisement des déchets non dangereux des entreprises en Bretagne
12	développement durable	agglomération	Maîtrise d'œuvre : AUDIAR	Observatoire des déplacements de l'agglomération rennaise
13	développement durable	départementale	Pilote : Réseau Cohérence	Baromètre des citoyens
14	développement durable	pays	ALEC Pays de Rennes	Observatoire des pédibus dans l'agglomération rennaise
15	développement durable	régionale	Pilote : Réseau Cohérence	Baromètre des communes
16	développement durable	régionale	pilote : Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique	Observatoire de la production biologique en Bretagne
17	développement durable	régionale	Maîtrise d'œuvre : Cellule Economique de Bretagne (observatoire sur la construction)	Observatoire régional Bois-Construction
18	développement durable	régionale	ORTB	Observatoire Régional des Transports de Bretagne
19	développement durable	régionale	Maîtrise d'œuvre : Cellule Economique de Bretagne (observatoire sur la construction)	Tableau de bord régional de la construction durable
20	divers	départementale	Conseil Général du Morbihan (précédemment ODEM)	Maintien du système d'information environnemental du Morbihan
21	eaux	départementale	Conseil Général du Morbihan	Observatoire de l'assainissement du Morbihan
22	eaux	départementale	Animation : MISEN 29	Observatoire de l'eau (Finistère)
23	eaux	départementale	Mission interservices de l'Eau du Morbihan (MISE 56)	Observatoire de l'eau du Morbihan
24	eaux	départementale	Animation et pilote : Conseil Général du Finistère	Observatoire départemental du prix de l'eau potable et de l'assainissement (Finistère)
25	eaux	départementale	Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général d'Ille-et-Vilaine	Qualit'eau 35
26	eaux	départementale	DDTM 22	Observatoire des services d'eau et d'assainissement des Côtes d'Armor
27	eaux	départementale	Conseil Général des Côtes d'Armor	Suivi de la qualité de l'eau dans les Côtes d'Armor
28	eaux	départementale	Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine	Observatoire de l'eau potable en Ille-et-Vilaine
29	eaux	régionale	GIP Bretagne environnement	Observatoire de l'Eau en Bretagne
30	eaux	régionale	Pilote : DREAL	Réseau des Estuaires bretons
31	eaux	régionale	Pilote : Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Observatoire des ventes de produits phytosanitaires
32	eaux	territoire de SAGE	Syndicat Mixte du bassin du Scorff	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin du Scorff
33	eaux	territoire de SAGE	Syndicat de Bassin de l'Elorn	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin de l'Elorn
34	eaux	territoire de SAGE	EPAGA	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin versant de l'Aulne
35	eaux	territoire de SAGE	Structure porteuse : syndicat Mixte de portage SAGE Rance Frémur Baie de Beausais	Suivi de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE Rance Frémur Baie de Beausais
36	eaux	territoire de SAGE	Lannion-Trégor Agglomération	Suivi de la qualité de l'eau sur le SAGE Baie de Lannion
37	eaux	territoire de SAGE	Lannion-Trégor Agglomération	Suivi des pollutions phytosanitaires sur le SAGE Baie de Lannion
38	eaux	territoire de SAGE	Institution d'aménagement de la Vilaine	Suivi qualitatif des eaux de rivière dans le bassin versant de la Vilaine
39	eaux	territoire de SAGE	Institution d'aménagement de la Vilaine	Suivi quantitatif des eaux de rivière dans le bassin versant de la Vilaine
40	eaux	territoire de SAGE	Institution d'aménagement de la Vilaine	Suivi de la production d'eau potable
41	eaux	territoire de SAGE	Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP)	Suivi de la qualité de l'eau potable sur le bassin versant Arguenon-Penthièvre
42	eaux	territoire de SAGE	Syndicat Mixte du Pays de Saint-Brieuc	Collecte des données de qualité des eaux à l'échelle du Sage Baie de Saint-Brieuc
43	eaux	territoire de SAGE	Association le bassin du Couesnon	Collecte des données de qualité des eaux à l'échelle du Sage Couesnon
44	eaux	territoire de SAGE	Sivalodet	Suivi des données eaux sur le SAGE de l'ODET
45	eaux	territoire de SAGE	Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez (EPAB)	Suivi de la qualité des cours d'eau sur le SAGE de la baie de Douarnenez
46	eaux	territoire de SAGE	Syndicat Mixte du Sage Ouest Cornouaille	Suivi de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE Ouest-Cornouaille

n°	Thématiques	Echelle	Structure(s)	Libellé observatoire/dispositif
47	eaux	territoire de SAGE	Association du Bassin de la Sélune de l'Amont à l'Aval (BS2A)	Suivi de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE Sélune
48	eaux	territoire de SAGE	Structure porteuse : Communauté de communes du Pays Fouesnantais	Suivi de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE Sud-Cornouaille
49	eaux	territoire de SAGE	Communauté de Communes du Pays de Quimperlé	Suivi de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE ELLE-ISOLE-LAITA
50	eaux	territoire de syndicat	Syndicat du bassin versant de la Vilaine amont	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin de la Vilaine amont
51	eaux	territoire de syndicat	Syndicat Mixte du Trégor	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin du Trégor
52	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust	Observatoire de l'Oust
53	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers	Suivi de la qualité de l'eau des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers
54	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet	Suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet
55	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu	Suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant du Meu
56	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Mixte Environnemental du Goelo et de l'Argoat (SMEGA)	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin versant du Trieux, du Leff, de l'Ic et les cours d'eau côtiers
57	eaux	territoire de syndicat de BV	Comité de bassin versant du Léguer	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin versant du Léguer
58	eaux	territoire de syndicat de BV	Comité des bassins versants de la Lieue de Grève	Suivi de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la Lieue de Grève
59	eaux	territoire de syndicat de BV	SMAPPrestation du CG 22	Suivi de la qualité des cours d'eau sur le bassin versant de l'Arguenon
60	eaux	territoire de syndicat de BV	Communauté de Commune du Pays de Matignon	Suivi de la qualité des eaux sur le bassin versant de la Baie de Fresnaye
61	eaux	territoire de syndicat de BV	Communauté de communes Cotes de Penthièvre	Suivi de la qualité des cours d'eau sur les bassins versants de l'Islet, de la Flora et des ruisseaux côtiers
62	eaux	territoire de syndicat de BV	Lamballe Communauté	Suivi de la qualité des cours d'eau sur le bassin versant du Gouessant
63	eaux	territoire de syndicat de BV	Saint-Brieuc Agglomération	Suivi de la qualité des cours d'eau sur le bassin versant du Gouet
64	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat des eaux de Kermorvan	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant de Kermorvan
65	eaux	territoire de syndicat de BV	Communauté De Communes Du Pays De Lesneven Et De La Côte Des Légendes	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant de Quillimadec
66	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Mixte du Haut-Léon	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant de la Penzé
67	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Mixte pour la Gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant du Trégor
68	eaux	territoire de syndicat de BV	Communauté de Communes de la baie du Kernic	Suivi de la qualité des cours d'eau dans le bassin versant de la Flèche
69	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat lintercommunal des eaux du Goyen	Suivi de la qualité des cours d'eau dans le bassin versant du Goyen
70	eaux	territoire de syndicat de BV	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	Suivi de la qualité des cours d'eau dans le bassin versant de la rivière de Pont l'Abbé
71	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant du Semnon
72	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seiche	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant de la Seiche
73	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant du Loc'h et du Sal
74	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Flume	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant de la Flume
75	eaux	territoire de syndicat de BV	Syndicat Mixte du Bassin du Linon	Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin versant du Linon
76	énergies	départementale	DDTM 29	Observatoire des centrales photovoltaïques au sol
77	énergies	départementale	DDTM 29	observatoire de l'éolien du Finistère
78	énergies	pays	ALEC Pays de Rennes	Observatoire des économies d'énergie dans le pays de Rennes
79	énergies	régionale	GIP Bretagne environnement	Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre
80	mer et littoral	régionale	Maîtrise d'œuvre : Ceva	Suivi des algues vertes en Bretagne
81	mer et littoral	territoire de SAGE	Institution d'aménagement de la VilainePartenaires : mytilculteurs, Ifremer	Suivi de la qualité des eaux estuariennes dans le bassin versant de la Vilaine
82	mer et littoral	territoire de SAGE	Institution d'aménagement de la Vilaine	Suivi de l'envasement des estuaires dans le bassin versant de la Vilaine
83	mer et littoral	territoire de syndicat	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan en partenariat avec VivArmor Nature et l'Agence des Aires Marines Protégées	Observatoire de la pêche à pied de loisirs dans le Golfe du Morbihan
84	patrimoine naturel	départementale	Conseil Général du Finistère et Forum des Marais Atlantiques	Inventaire permanent des zones humides du Finistère
85	patrimoine naturel	départementale	Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor	Observation et étude de l'avifaune sauvage et de ses habitats
86	patrimoine naturel	départementale	VivArmor Nature	Suivi de la faune, de la flore et des habitats naturels dans les Côtes d'Armor
87	patrimoine naturel	départementale	Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Suivi des populations de poissons migrateurs dans les Côtes d'Armor
88	patrimoine naturel	départementale	Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Suivi des populations de poissons migrateurs dans le Finistère
89	patrimoine naturel	départementale	Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Suivi des populations de poissons migrateurs dans le Morbihan
90	patrimoine naturel	départementale	Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Suivi des populations de poissons migrateurs en Ille-et-Vilaine
91	patrimoine naturel	parc naturel régional	PNR Armorique	Observatoire des patrimoines
92	patrimoine naturel	régional	Conservatoire du littoral et des rivages lacustres - délégation Bretagne	Suivi du patrimoine naturel des sites du Conservatoire du Littoral
93	patrimoine naturel	régionale	Bretagne Vivante	Connaissance du patrimoine naturel en Bretagne
94	patrimoine naturel	régionale	Animation : GIP Bretagne environnement	Observatoire de la Biodiversité et du Patrimoine Naturel en Bretagne

n°	Thématiques	Echelle	Structure(s)	Libellé observatoire/dispositif
95	patrimoine naturel	régionale	Conservatoire Botanique National de Brest	Observatoire de la flore
96	patrimoine naturel	régionale	Maîtrise d'œuvre : Bretagne Vivante, Groupe Mammalogique Breton	Observatoire des chiroptères de Bretagne
97	patrimoine naturel	régionale	Conservatoire Botanique National de Brest	Observatoire des habitats
98	patrimoine naturel	régionale	Animation : Bretagne Grands Migrateurs	Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne
99	patrimoine naturel	régionale	Partenaires techniques : Bretagne Vivante, Conservatoire de Littoral, LPO, CEMO, ONCFS, G.E.O.C.A., GOB, Réserve Naturelle des Sept-Iles, PNR Armorique, Syndicats des caps Erquy-	Observatoire Régional des Oiseaux Marins
100	patrimoine naturel	régionale	Animation : GretiaPartenaires : Bretagne Vivante	Projet d'observatoire des Invertébrés continentaux
101	patrimoine naturel	régionale	Groupe Mammalogique Breton	Recensement et études des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats
102	patrimoine naturel	régionale	Société Géologique et Minéralogique de Bretagne	Inventaire des sites d'intérêt géologique en Bretagne
103	patrimoine naturel	territoire de SAGE	Pilote : Syndicat Mixte du Sage Blavet (SMSB)Partenaires : collectivités	Suivi des zones humides sur le territoire du SAGE du Blavet
104	patrimoine naturel	territoire de SAGE	Maîtrise d'ouvrage : IAV	Suivi des populations de poissons migrateurs dans le bassin versant de la Vilaine
105	patrimoine naturel	territoire de SAGE	Maîtrise d'ouvrage : Institution d'aménagement de la Vilaine	Suivis du patrimoine naturel des sites Natura 2000 dans le bassin versant de la Vilaine
106	patrimoine naturel	territoire de SAGE	Institution d'aménagement de la Vilaine	Suivi des espèces invasives
107	patrimoine naturel	territoire de SAGE	4 structures porteuses : syndicat du Haut Couesnon, Syndicat de Loisanse Minette, Syndicat du Moyen Couesnon, syndicat de la Basse Vallée du Couesnon	Inventaire des zones humides sur le SAGE Arguenon-Baie de Fresnaye
108	patrimoine naturel	territoire de SAGE	Sivalodet	Inventaire des zones humides sur le SAGE de l'ODET
109	patrimoine naturel	territoire de SAGE	CPIE Baie du Mt St Michel	Connaissance du patrimoine naturel de la baie du Mont Saint-Michel et de ses bassins versants
110	patrimoine naturel	territoire de SAGE	Maîtres d'ouvrage : les communes ou Communauté de communes du territoire	Inventaire des zones humides sur le SAGE Arguenon-Baie de Fresnaye
111	patrimoine naturel	territoire de syndicat	Syndicat de Bassin de l'Elorn	Inventaire des zones humides sur le bassin de l'Elorn
112	patrimoine naturel	territoire de syndicat	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan	Suivis naturalistes sur le Golfe du Morbihan
113	patrimoine naturel	territoire de syndicat de BV	Syndicat Mixte Environnemental du Goelo et de l'Argoat (SMEGA)	Inventaire des zones humides dans le bassin versant du Trieux, du Leff, de l'Ic et les cours d'eau côtiers
114	paysages	départementale	Maîtrise d'œuvre : CAUE 22Partenaires : DDTM 22, CG 22	Observatoire photographique du paysage des Côtes d'Armor
115	paysages	parc naturel régional	PNR Armorique	Observatoire photographique du paysage du PNR Armorique
116	paysages	pays	Syndicat Mixte du pays de Saint-Brieuc	Observatoire photographique du paysage du pays de Saint-Brieuc
117	paysages	régionale	Partenaires : UMR ESO, Conseil Régional, DREAL, GIP Bretagne environnement	Projet POP-Breizh
118	paysages	territoire de syndicat	maîtrise d'œuvre : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan	Observatoire photographique du paysage du Golfe du Morbihan
119	ressources	régionale	Maîtrise d'œuvre : Cellule Economique de Bretagne (observatoire sur la construction)	Observatoire Régional des Granulats, matériaux de construction et minéraux
120	risques	territoire de SAGE	Institution d'aménagement de la Vilaine	Connaissance des risques d'inondations dans le bassin versant de la Vilaine
121	santé	régionale	ORSB	Observatoire Régional de Santé de Bretagne
122	santé	régionale	Agence Régionale de la Santé	Suivi des thématiques santé environnement en Bretagne
123	sols	départementale	Conseil Général du Morbihan et Chambre d'Agriculture du Morbihan	Observatoire de l'azote du Morbihan
124	sols	régionale	Maîtrise d'ouvrage : Agrocampus Ouest	Programme Sols de Bretagne
125	sous-sols	régionale	BRGM Bretagne	Réseau piézométrique de Bretagne

GIP Bretagne environnement
6-A rue du Bignon
Tel : 02 99 35 45 80
contact@bretagne-environnement.org
www.bretagne-environnement.org



L'état et le conseil régional de Bretagne,
membres fondateurs du GIP Bretagne
environnement



Le GIP Bretagne environnement est cofinancé
par l'Union européenne. L'Europe s'engage en
Bretagne avec le Fonds européen de
développement régional